



RELEVÉ DE DECISIONS
SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 14 MARS 2025
Salle n°1 de la CCBDP à Nyons

Présents : 5

Communauté de communes Pays d'Orange en Provence (1) : MARQUOT Xavier ;
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence (1) : CROZET Pascal ;
Communauté de communes Vaison Ventoux (1) : FRITSCH Chantal ;
Communauté de communes Drôme Sud Provence (0) :
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (1) : PEZ Gérard ;
Communauté de communes du Diois (1) : BAUDIN Pascal
Communauté de communes du Sisteronais Buech (0) :

Excusés / Absents ayant donné pouvoir : 0

Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (0) :
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence (0) :
Communauté de communes Vaison Ventoux (0) :
Communauté de communes Drôme Sud Provence (0) :
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (0) :
Communauté de communes du Diois (0) :
Communauté de communes du Sisteronais Buech (0) :

Excusés / Absents : 2

Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (0) :
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence (0) :
Communauté de communes Vaison Ventoux (0) :
Communauté de communes Drôme Sud Provence (1) : GARIN Maryannick
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (0) :
Communauté de communes du Diois (0) :
Communauté de communes du Sisteronais Buech (1) : TARDY Lionel

Secrétaire de Séance : MARQUOT Xavier

Le président ouvre la séance à 9h00, il procède à l'appel. Aucun pouvoir n'a été donné. Le quorum étant atteint, le Bureau Syndical peut valablement délibérer.

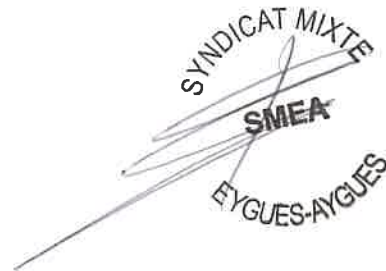
M. CROZET Pascal est désigné secrétaire de séance.

➤ **Adoption du procès-verbal du 14 février 2025**

- Nombre de membres en exercice : 7 / Nombres de membres présents : 5 / Nombres de suffrages exprimés : 5
- Vote : Pour : 5 / Contre : 0 / Abstention : 0

Rédigé le 19 mars 2025

Le président,
Gérard PEZ



Affiché le : 24 mars 2025